



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 107962

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prévention sanitaire par un manque d'hygiène de la diffusion de la grippe aviaire. En effet, comme plusieurs pays concernés par cette pandémie inquiétante à travers le monde viennent d'en prendre la décision, des mesures exceptionnelles d'hygiène préventive ont été prises, pour nettoyer systématiquement les combinés téléphoniques où pourrait parfois se réfugier le virus H5N1, notamment dans les lieux publics ou dans les centres d'appels où de très nombreux intervenants travaillent. Cette expérience de prévention sanitaire dans plusieurs de ces pays mériterait d'être étudiée par nos services. Il lui demande de lui indiquer sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107962

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 11001